Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le
ID : 065-246500573-20210720-2021_85-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 juillet 2021

N° 2021-85

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice : 62
Qui ont pris part à la délibération : 53 Dont 13 procurations
Votes pour : 53
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : 13 juillet 2021

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 22.06.2021

L'an deux mille vingt et un, le 20 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Présents votants (37) : GUILBERT-VIARRIEU Annie, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, ROUSSEL Jean-Claude, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, FABRE Jean, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, HELARY Yann, OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents en visio votants (3) : DESCOUENS Bernard, ESCOULA Bernard, LEGOFF Stéphanie

Absents (9) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, LLOP Frédéric, BESSONE Michel, GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, JARENO Sandra, DELOM Christian, CASCARRE Victor

Procurations (13) : DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
MALERE Hélène à RAHALI Sabine
CARTAN Olivier à LACAZE Noël
DUBERNARD Alain à PETIT Caroline
BERTRANUC Evelyne à MUR François
ROBIN Isabelle à CARRERE Philippe
ACCHINI Nicole à PELIEU Michel
BRUN Didier à BEYRIE Maryse
AIZIER Philippe à BOUREC Christophe
DARAN René à SALAT Jacques
NARS Aline à MIR André
FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

Monsieur Dominique GALAUP a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 22.06.2021 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le
ID : 065-246500573-20210720-2021_85-DE

Le procès-verbal du conseil communautaire du 22.06.2021 est approuvé **à l'unanimité** des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU